Coupes chirurgicales dans le budget enseignement

La Fédération Wallonie-Bruxelles économise 140 millions d'euros. L'enseignement est peu touché. L'équilibre ne sera atteint qu'en 2018.

NATHALIE BAMPS

Les syndicats craignaient que Joëlle Milquet ne taille à la hache dans le budget de son ministère, afin de réaliser les économies nécessaires au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais c'est au bistouri que la ministre de l'enseignement a travaillé. Avec le soin d'un chirurgien veillant à la santé de son patient. Le budget de l'enseignement contribuera pour 37 millions à l'effort budgétaire de 140 millions demandé à la Fédération.

Malgré le fait qu'une partie de leurs craintes soit levée (on ne touche pas au système des prépensions DPPR, aux salaires ou à la carrière des enseignants), les syndicats n'ont pas levé leur mot d'ordre de grève prévu pour les 22 et 23 octobre. *«L'examen de ce budget semble en effet montrer que c'est moins pire qu'attendu, mais il y aura malgré tout des impacts sur le personnel»*, estime Eugène Ernst (CSC-enseignement), en faisant référence au fait que le gouvernement a décidé de rationaliser certaines options dans l'enseignement qualifiant.

Mais surtout, les enseignants seront fortement impactés par les mesures qui seront prises au plan fédéral: pensions, interruptions de carrières, saut d'index. *«Cet arrêt de travail servira à informer notre base sur ces différents points»*, dit Ernst.

Afin de réaliser les économies, Joëlle Milquet a proposé à ses collègues de reporter certaines dépenses liées à des politiques nouvelles, comme l'engagement de conseillers en prévention. Le versement de la dernière tranche de l'accord de la Saint Polycarpe est aussi décalé dans le temps. Les nouvelles subventions n'arriveront donc dans les caisses des écoles qu'en 2016, et seront étalées sur trois ans. Ce qui énerve le Segec (la fédération des écoles catholiques), qui attend toujours une revalorisation du subventionnement de ses écoles.

Effets retour

Pour boucler son budget, le cabinet de l'enseignement a aussi pris en compte les effets retour de la lutte contre le redoublement. Un pari sur l'avenir qui table sur une économie de 2,3 millions en 2015, et de 13,4 millions à terme (2019). Le budget tient aussi compte du tour de vis imposé sous la législature précédente sur les DPPR. En 2015, l'économie sera de 3,6 millions, et devrait encore atteindre 20 millions à l'horizon 2019.

Malgré ces efforts, la ministre promet également d'engager 350 nouveaux enseignants lors de la rentrée 2015 afin de poursuivre la lutte contre l'échec. À côté de cela, les écoles auront aussi la possibilité d'engager du personnel enseignant supplémentaire en puisant dans leurs budgets de fonctionnement. Une manière, selon le cabinet Milquet, de donner plus d'autonomie aux écoles. Mais le Segec grince: *«Ces subventions permettent de faire fonctionner les écoles, les chauffer, les entretenir, acheter du matériel. Or, non seulement on ne les indexera pas, mais on devra s'en servir en partie pour rémunérer des profs...»*

L'enveloppe prévue pour le plan de créations de places dans les écoles est maintenue. Elle s'élèvera à 55 millions d'euros, étalés sur trois phases jusqu'en 2016.

Le reste de l'effort budgétaire de la Fédération se portera sur les épaules de l'administration: non remplacement de 4 fonctionnaires sur cinq, de la RTBF (lire encadré), des cabinets ministériels ou encore des OIP. La Fédération s'en tire aussi par quelques astuces techniques, comme la réduction de crédits, la réduction de la charge de la dette, la requalification de certaines dépenses. L'entité fédérée n'atteindra néanmoins pas l'équilibre budgétaire en 2015. Il lui restera encore un déficit de 170 millions, qui devra être épongé pour 2018 au plus tard.

«Le premier examen de ce budget semble en effet montrer que c'est moins pire qu'attendu, mais il y aura malgré tout des impacts sur le personnel.»

EUGÈNE ERNST

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CSC-ENSEIGNEMENT

LA RTBF À LA DIÈTE

Parmi les OIP touchés par le budget de la Fédération figure la RTBF. Voilà qui fera à nouveau grincer son patron, Jean-Paul Philippot, lui qui ne cesse de clamer que la RTBF *«est à l'os»*. Elle devra **économiser 5,9 millions d'euros**, soit 2% de ses recettes, **dont 2 des 3 millions de la subvention qu'elle reçoit pour Arte Belgique**. Si l'émission quotidenne «Cinquante degrés nord» devrait disparaître, le magazine «Quai des belges» pourrait être maintenu. *«La marque Arte Belgique, subistera mais sera réorientée, peut-être sur le Web»*, dit-on bvd Reyers. La RTBF devra aussi **reporter des investissements immobiliers** (Bruxelles et Charleroi ne sont concernés) et **diminuer ses coûts de production**. Cela dit, la RTBF avait anticipé ces décisions en ne surenchérissant pas pour les droits de la Ligue des Champions et de l'Europa League de foot, réattribués à RTL et à Belgacom. Elle pourrait retrouver un peu de sous en réintroduisant le placement de produit, banni du contrat de gestion sous la pression d'Ecolo, éjecté depuis. **J.-F. S.**